



A Poitiers, la Caisse régionale du Crédit Agricole mise sur le photovoltaïque en autoconsommation

lundi 19 juillet 2021, par [lpe](#)

La Caisse régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou accélère ses investissements en 2021 avec l'installation et la mise en service de 3 nouvelles centrales photovoltaïques en autoconsommation sur son site de Poitiers, couvrant près de 30 % de la consommation énergétique de son siège. Soit une surface couverte totale en solaire de plus de 4250 m².

Les objectifs de cette démarche, inaugurée en juin dernier, sont multiples :

- Contribuer au développement des énergies renouvelables sur le territoire de la Touraine et du Poitou
- Auto consommer l'énergie sur ses sites et réduire la facture énergétique et donc l'empreinte environnementale
- Permettre aux clients de bénéficier de l'expérience du CATP en matière de réalisation de centrales photovoltaïques
- Impliquer les collaborateurs dans la lutte entreprise pour la protection de l'environnement en équipant le lieu de travail en lieu de production d'électricité
- Développer un pôle d'experts (ingénieurs et chargés d'affaires) pour rendre viables économiquement et financièrement tous les projets d'énergies renouvelables

Le Crédit Agricole est le 1er groupe bancaire financeur des énergies renouvelables en France

Photovoltaïque, éolien, méthanisation, infrastructures de transport et de distribution énergétique... : les alternatives aux énergies fossiles sont multiples. L'augmentation de la part de ces énergies vertes dans la consommation globale passe par de lourds investissements en recherche-développement et en infrastructures, par l'ensemble des acteurs.

Grâce à son maillage du territoire, à ses filiales expertes présentes sur les marchés internationaux et à ses activités d'assurance, le Crédit Agricole est aujourd'hui l'acteur de référence du financement des énergies renouvelables (EnR). La banque a financé l'installation de 20,5 GW d'EnR dans le monde à fin 2015, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 10,1 millions de foyers français.

L'ambition collective est de **faire du groupe Crédit Agricole le leader européen de l'investissement responsable d'ici à 2022.**

Au-delà de cette échéance, la volonté est que le Crédit Agricole conserve sa place de pionnier en matière de finance durable.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CATP) a intégré la stratégie du Groupe et la thématique de la transition énergétique au cœur de son plan d'Entreprise 2021. C'est ainsi qu'elle s'est fixée des objectifs de contribution au développement des énergies renouvelables sur son territoire. D'une part,

tripler ses encours de « financements verts » pour les porter à 750 M€ d'ici fin 2021. D'autre part, produire 25% de sa consommation électrique en énergie verte.

Aussi, elle s'est dotée de différents moyens pour y parvenir. Constitution d'une équipe dédiée composée de 6 personnes pour accompagner la clientèle. Parmi elle, deux ingénieurs qui conseillent les clients sur le volet technique des projets pour leur permettre de trouver des solutions en terme d'ingénierie financière. Objectif, rendre viables et sécuriser les opérations. D'autre part, la banque a bâti des offres photovoltaïques à destination de clientèles spécifiques, industries, professionnels, agriculteurs, collectivités pour les accompagner et leur permettre de s'engager à leur tour dans la dynamique de la transition énergétique.

Des partenariats techniques ont ainsi été noués (société Hervé Thermique, société Triangle Energie, Sergies ...) et des sociétés dédiées ont été constituées pour accompagner ce changement.

La Caisse Régionale a voulu aller plus loin en construisant dans un 1er temps, pour sa propre utilisation, des centrales photovoltaïques en injection pour lesquelles l'énergie produite est revendue à EDF Obligation d'Achat.

L'objectif est double : s'inscrire dans la voie de la transition énergétique et surtout permettre à la clientèle de bénéficier de l'expérience de la Caisse Régionale en visualisant ces propres centrales avant de se lancer dans un projet.

Les 2 sièges administratifs de Tours et Poitiers sont dotés deux systèmes de production :

- La géothermie sur le site de Poitiers qui a permis, dès 2017, une importante réduction de la consommation d'énergie fossile,
- Les panneaux photovoltaïques qui viennent s'ajouter à la production.

Grâce à ses deux systèmes, la production d'énergie renouvelable pour 2020 atteint 1.128.945 kWh, soit l'équivalent de **66% de la consommation électrique annuelle du siège social et du Centre d'Affaires de Poitiers Touffenet.**

Les 3 nouvelles centrales qui viennent d'être mise en service sur le siège administratif de Poitiers s'inscrivent toujours dans cette dynamique et apportent une pierre de plus à l'édifice. Celle de l'autoconsommation car l'énergie produite sur site sera autoconsommée.